

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 3 juin 1964

La séance est ouverte à deux heures et demie.

(Texte)

### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

#### BILLS PRIVÉS EN GÉNÉRAL—TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. Gérard Loiseau (Sainte-Anne)** présente le troisième rapport, en anglais et en français, du comité permanent des bills privés en général.

(Traduction)

#### LES COMPTES PUBLICS—ADOPTION DU DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. G. W. Baldwin (Peace-River):** Monsieur l'Orateur, en raison de l'agitation qui règne à la Chambre en ce qui concerne l'ordre de priorité actuel, je n'ai pas eu l'occasion d'attirer l'attention de Votre Honneur au moment de la présentation des avis de motions. Puis-je revenir à l'article de l'ordre du jour relatif aux motions?

**M. l'Orateur:** D'accord?

**Des voix:** D'accord!

**M. Baldwin** présente le 2<sup>e</sup> rapport du comité permanent des comptes publics et en propose l'adoption.

(La motion est adoptée.)

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### ORDRE PRIORITAIRE DES MESURES

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, ainsi qu'on l'a demandé, je voudrais faire à la Chambre une déclaration sur les travaux dont elle est saisie.

Le gouvernement espère terminer aussitôt que possible certaines mesures importantes dont la Chambre a déjà abordé l'étude. Ce sont le bill sur le crédit agricole, la mesure législative concernant l'habitation au Canada et l'approbation du traité du Columbia. Dès que nous le pourrons, monsieur l'Orateur, nous procéderons à la modification de l'article 94A de la constitution, c'est-à-dire de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, ce qui permettra d'inclure des allocations supplémentaires dans le régime de pension. Tous les gouvernements provinciaux ont accepté

en principe cette modification; cependant, nous devons attendre que tous nous aient fait part de leur assentiment quant au texte de la modification, et je crois qu'il y en a encore trois qui n'ont pas répondu à notre demande à ce sujet. Néanmoins, j'ai bon espoir que nous pourrons faire le nécessaire à cet égard la semaine prochaine. Par conséquent, la modification de la constitution peut passer avant la résolution concernant le drapeau canadien. Quoi qu'il en soit, nous allons faire en sorte que rien ne puisse retarder cette modification constitutionnelle, car nous voulons être certains que le Parlement de Westminster puisse l'étudier avant sa dissolution.

Sous cette réserve, nous avons l'intention de présenter, vers la fin de la semaine prochaine, le projet de résolution concernant le drapeau canadien, suivi de celui qui a trait à l'hymne national. Si l'étude de toutes les questions que j'ai indiquées n'avance pas très vite, il faudra peut-être interrompre le débat, afin de demander l'adoption de crédits provisoires. Nous espérons évidemment réaliser des progrès quant à l'examen des crédits. Une fois la constitution modifiée, nous aborderons la mesure concernant les pensions, de façon qu'un comité parlementaire et la population aient tout le temps voulu pour étudier cette affaire compliquée.

Viennent ensuite, dans la liste de priorité, les projets de loi visant à étendre la portée des allocations familiales et à régler certains accords fiscaux fédéraux-provinciaux. Pour l'instant, nous ne saurions indiquer la marche à suivre précise pour les autres questions, mais je vais mentionner les projets de loi auxquels nous accordons une importance prioritaire et d'autres qu'on a déjà mentionnés à la Chambre: la mesure destinée à accorder des prêts aux étudiants, l'adoption de deux mesures qui sont présentement devant les comités de la Chambre, soit les modifications à la loi sur la défense nationale et la mesure visant à établir une zone de pêche de 12 milles, une mesure destinée à aider les revues canadiennes, le projet de loi sur le remaniement de la carte électorale, l'institution d'un conseil du Trésor sous la direction autonome d'un ministre et la création d'un ministère des Forêts et de l'Aménagement rural.

Je n'ai pas à y insister: nous avons du pain sur la planche. En fait, de sorte que les députés ne perdent pas tout espoir quant